Nom du demandeur :  Prénom :

Adresse :

Nom de l'assuré si différent du demandeur :

N° de retraite CARSAT :

Retraite versée par :  la CARSAT Bretagne  une autre CARSAT  
 ***Joindre obligatoirement un RIB***

Monsieur le Président de la Commission de Secours de la CARSAT Bretagne,

J'ai l'honneur de solliciter une aide financière pour le motif suivant :

Je m'engage à fournir au Service Social de la CARSAT et à titre confidentiel les éléments nécessaires à l'étude de ma demande ainsi que les justificatifs utiles à la Caisse d’Assurance Retraite et de Santé au Travail, pour l'instruction de mon dossier.

J'ai pris connaissance de mes droits et obligations tels que développés dans le cadre   
ci-dessous.

Fait à , le

Nom et signature du demandeur ou de son représentant

**DROITS au regard de l’informatisation :** La Loi N° 78-17 du 6 Janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites dans le cadre de cette demande d'aide. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données personnelles auprès de la CARSAT ou de la CPAM.

**OBLIGATIONS au regard des fraudes éventuelles :** En vertu de l'article L 377.1 du Code de la Sécurité Sociale, est passible d'une amende de 3750 € quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration, pour obtenir ou faire obtenir ou tenter de faire obtenir des prestations qui ne sont pas dues, sans préjudice des peines résultant de l'application d'autres lois, s'il échet.

**OBLIGATIONS au regard de l’Allocation Supplémentaire (ex F.N.S.) :** Toute demande d’aide auprès de la Commission de Secours de la CARSAT entraîne la vérification de la nature des droits aux prestations vieillesse ; en cas de paiement indu de l’Allocation Supplémentaire, le demandeur sera invité à engager la rectification de ses droits.